

Versailles, le 18 Janvier 2021

**COUR D'APPEL
DE VERSAILLES**
SERVICE DES EXPERTS
5, rue Carnot RP 1113
78011 VERSAILLES CEDEX

Mme Katia TOMBOIS RAPINEL
3 rue de Chennevière
95220 HERBLAY

Madame,

Nous avons le plaisir de vous faire connaître que, conformément aux dispositions de l'article 2 II de la loi du 29 juin 1971 modifiée, l'Assemblée générale de la cour d'appel de Versailles a, lors de sa séance du 25 Novembre 2020, émis un **AVIS FAVORABLE** à votre réinscription pour une **durée de 5 ans**, sur la liste des experts judiciaires près la Cour d'Appel :

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT
dans la spécialité : H-01-01-01-Anglais

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT
dans la spécialité : H-01-04-01-Allemand

sous la rubrique : H - TRADUCTION
dans la spécialité : H-02-01-01-Anglais

sous la rubrique : H - TRADUCTION
dans la spécialité : H-02-04-01-Allemand

Votre réinscription est effective à compter du 1er janvier 2021.

En application de l'article 10 du décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts, il vous appartiendra, si vous le souhaitez, de solliciter **avant le 1^{er} mars 2025**, votre réinscription pour un nouveau mandat de 5 ans.

Veillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

**P/le directeur des services de greffe
judiciaires**


Eurydice CHABANT
Directrice de greffe
Cour d'Appel de Versailles